



A.S.A. Maisons-Alfort

Section Escrime

Stage d'été : 29/08 au 31/08/2022

Stage de perfectionnement et de préparation aux compétitions organisé par l'A.S.A. Maisons-Alfort Escrime. Pour les filles et les garçons des catégories M7 à M15 (30 places disponibles).

Lieu	Horaires	Tarif
Salle d'armes 12, rue Georges Gaume 94700 Maisons-Alfort	9h00 à 17h00 <i>NB : prévoir un repas à manger sur place et un goûter (fruits secs, boissons énergétiques, barres céréales, etc.)</i>	90 euros (chèque à l'ordre de ASA Escrime).

DÉROULEMENT DU STAGE

Escrime	Travail physique / Sports collectifs
Travail des fondamentaux Leçons collectives et individuelles Assauts à thèmes Assauts libres / Compétitions / Match par équipe	Football / Basketball Course à pied Tennis de table Badminton

NB : merci de prévoir une **tenue adaptée à la pratique du sport** (basket, survêtement ou short) et de prévoir une plaine et/ou un vêtement de pluie selon la météo.

DÉCHARGE

Je m'engage à ne pas quitter mon enfant avant de m'assurer de la présence du responsable de l'association chargé de l'accueillir dans les lieux de son activité sportive et d'être présent sur place à l'heure de fin de ses activités qui me sera indiquée. J'autorise le club et ses cadres ainsi que le maître d'armes à prendre toutes les dispositions pour le bien de mon enfant, en particulier dans le cas d'une hospitalisation, une intervention chirurgicale, une transfusion sanguine serait nécessaire. Je m'engage d'autre part à signaler tout problème particulier de santé que pourrait rencontrer mon enfant.

Je soussigné, _____
autorise mon enfant _____ à
participer au Stage.

Fait à _____

Le ____ / ____ / _____,

Signature du représentant légal :

REMISE DES FICHES D'INSCRIPTION AU STAGE

Les fiches d'inscription sont à remettre 1 semaine avant le début du stage :

A la salle d'armes : aux horaires de cours habituels.

Par courrier : Bertrand BLOIN / A.S.A. Escrime, 58 avenue Jean-Baptiste Champeval 94000 Créteil.

Rappel : Pour des raisons logiques de sécurité et d'assurance, l'accès à la salle d'arme n'est pas autorisé sans certificat médical valable.